

Lettre d'information de la section Sud-Estuaire du Parti Socialiste octobre 2010

Mot du secrétaire de section Jean-Philippe Reverdy

Monsieur Haury , **Président de la CCSE soutient-il la réforme des retraites** ? Drôle de question... OUI sans doute, mais chuttt ! Ne disons rien les cantonales arrivent... Dans la tourmente politique et sociale actuelle, peu d'élus locaux ont l'honnêteté de s'afficher, devant **une opinion publique excédée par l'injustice**. Actuellement les lycéens se mobilisent, le secteur public, y compris les policiers grossissent les rangs des mécontents. Mais aussi le secteur privé et c'est assez nouveau, sans compter les retraités qui s'inquiètent à leur tour, et qui avaient fait élire Nicolas Sarkozy lors de la dernière présidentielle. Opposer le « privé » (ceux qui travaillent) et le « public » (les fainéants) cela ne fonctionne plus ! L'ensemble des salariés est pessimiste

Qui n'est pas en droit de s'interroger sur le régime de retraite par répartition, alors que ceux qui sont en âge de cotiser sont au chômage. 25 % des jeunes, 1 sur 4... Et le diplôme protège un peu moins qu'avant... On entrevoit même un conflit générationnel, entre les « jeunes et les vieux », n'est-ce pas effrayant alors que même les seniors de tous niveaux se retrouvent victimes de leur âge, les entreprises s'en débarrassent.

Il y a bien des paradoxes dans ce pays, entrepreneurs, politiques, syndicats patronaux et de salariés devraient réfléchir aux conséquences d'une radicalisation créatrice de violences et de désespérances. Nous avons aussi un modèle social à défendre et à modéliser, qu'il soit juste pour TOUS... La ploutocratie ne passera pas !!! Bientôt la retraite du gouvernement !?!

L'été s'achève lentement, au rythme des charters en direction de la Roumanie. Retour de vacances ? Non, non, non, M. Hortefeux Ministre de l'Intérieur est aux ordres et suit à la lettre les déclarations de notre Président. En effet, les « camps » (avec toute la symbolique de ce mot) de Roms sont démantelés un à un, et portent à eux seuls l'incarnation de la délinquance. Spectaculaire, inique, catégoriel, **l'Etat policier se fait jour**. Les Nations Unies, le Vatican, et puis l'Ensemble des Associations républicaines dénoncent cette nouvelle forme d'inquisition. Mais en période de crise il faut bien **un bouc émissaire pour plaire à un électorat de plus en plus aux extrêmes**, lorsque sa propre majorité se pose de nombreuses questions. L'ensemble de la gauche dénonce la stigmatisation de populations rejetées de toute part, à grand frais (avions et « prime de retour »).

C'est vrai qu'à grand coup de déclaration médiatique la délinquance baisse, sauf la routière (qui stagne) et l'attaque aux personnes qui progresse. Culte du chiffre statistique, la violence est pourtant bien présente. Le dialogue est-il rompu entre la société civile et les corps du maintien de l'Ordre ??? La question de l'Autorité se pose ??? Notre Président a dénoncé 1968

comme étant le début, et le ferment de la déliquescence de la société, mouvement planétaire qui a commencé Outre-Atlantique, en passant par l'Europe de l'Est, l'Amérique latine...

Cependant, la délinquance financière n'est pas poursuivie avec la même détermination par le gouvernement ?

L'affaire Woerth en est un exemple. **Juge du Parquet, un proche du gouvernement qui cherche à étouffer une affaire** déclenchée par des médias indépendants (Médiapart et le Canard), conflit d'intérêts, petits arrangements entre « amis », la Justice se prononcera. A l'intérieur même de l'Institution Justice, il y a des courants qui s'opposent, entre magistrat instructeur et juge du parquet, l'idée du sens de la Justice se cristallise.

Cette désagréable et répugnante impression qu'il y a une justice implacable, immanente, pour les « petits », et une autre moins regardante, magnanime, avec des formes sous-jacentes de mansuétudes pour les « gros » est en contradiction avec le socle du fondement républicain de notre société.

Notre modèle de société est-il à revoir ??? **Les inégalités augmentent, les solidarités diminuent.** Les jeunes générations sont de moins en moins propriétaires. Les retraites sont dévaluées. Les lois du travail sont libérées d'un cadre protégeant à minima les salariés. La compétition mondiale est exacerbée. Les caisses sont vides et de plus en plus !. Le chiffre de croissance prévisible est en berne (malgré toutes les observations formulées en début d'année, par les plus grands organismes économiques mondiaux, le gouvernement lui-même a revu en baisse le taux de croissance en France – moins de 2%). Les caisses ne sont pas vides pour tous, les plus aisés ont largement augmenté leurs revenus, ces 5 dernières années, pendant que les classes moyennes ont vu ces mêmes revenus stagner ou baisser.

Là encore le gouvernement n'est pas responsable, c'est la faute aux autres, surtout aux conseils Régionaux et Généraux, sans parler des grandes agglomérations qui sont pour la plupart à gauche...

Cette année (scolaire) sur notre territoire, aura lieu peut-être la dernière élection cantonale, la section Sud Estuaire se mobilisera pour faire élire une personne de gauche pour représenter le canton de Paimboeuf.

Nous vous invitons à venir nombreux aux réunions publiques, à formuler des critiques, à participer avec nous à des débats constructifs... Osez !!!

Cantonnales

La section du PS a voté pour l'investiture de Yanick LEBEAUPIN. Ce canton est à gauche depuis 1998, et depuis 2004 date à laquelle le CG a changé de majorité, Yanick a défendu le canton avec toutes les synergies qui sont associées... La gestion des voix dynamiques sur le pont en est une belle réussite.

Compte-rendu du Conseil Municipal de St Brevin du 26 août 2010
à partir du compte-rendu élus d'opposition

Nous nous sommes abstenus sur la désignation des représentants de la commune de St Brevin à la CCSE pour la compétence O.R.A.C. (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) et pour la compétence O.R.R.E.T. (Opération Régionale de Rénovation Energétique et Thermique). Ces projets nous semblent intéressants comme l'a indiqué Stéphane. Notre abstention exprime une nouvelle fois **le mécontentement de l'opposition qui n'est pas représentée à la CCSE** alors que celle-ci a des délégations communales de plus en plus importantes. De ce fait, il reste vraiment peu de décisions pour lesquelles notre point de vue puisse être exprimé.

Le 16 juillet 2010 le tribunal administratif de Nantes a condamné la commune de St Brevin à payer à la Carène la **somme de 164153€** pour non paiement de service de transport rendu pour 4 mois. La commune fait appel du jugement, nous avons rappelé les faits et nous sommes abstenus (voir l'intervention jointe). La municipalité d'alors n'a-t-elle pas **fait preuve de méconnaissance du droit administratif** puisque le cœur du litige porte sur la notion d'enrichissement sans cause pour la commune qui a bénéficié d'un service à sa population qu'elle n'a pas payé et ceci au détriment de la Carène.

L'arrêt du tribunal est sur le site

http://ps44sudestuaire.eu/cariboost_files/2010jugementCareneStBrevin.pdf

Pour les autres points : subvention à l'association des chasseurs de St Brevin, subventions pour les échanges nationaux et internationaux, subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Paimboeuf (pour l'élection des reines de Sud Estuaire), subvention exceptionnelle pour une pêcherie associative en bord de Loire, nous avons donné notre accord. De même que pour un avenant concernant une modification des circuits du Brevibus, une modification concernant la prime de service et de rendement de certains emplois territoriaux. Nous avons profité de cette délibération pour demander quels étaient les critères pour ce type de prime, on n'a pas su nous donner la réponse en conseil, mais on nous la donnera !!!

Les délibérations sur les échanges de parcelles ont été approuvées ainsi que sur la voirie.

Nous avons également approuvé la demande de subvention à la région sur le F.A.C.E.S. (Fonds d'Aide au Conseil et Etudes Stratégiques) dans le cadre de la candidature de la ville à l'appel à projet régional « station touristique responsable », en vue d'un aménagement de la façade maritime avec des liaisons douces vers les plages et des équipements pour l'accessibilité notamment. La demande de subvention concerne l'étude de faisabilité dont le coût est estimé à 50000€HT.

Nous avons aussi donné un avis favorable pour le projet et la saisine de la commission des sites concernant la construction d'un ensemble immobilier rue de Pornic.

**Conseil municipal 26 août 2010 –
suite du jugement du tribunal administratif Carene/commune de Saint Brévin**

Le 16 juillet 2010, Le Tribunal Administratif de Nantes a condamné la commune de Saint Brevin à verser **164153 €** à la CARENE.

Le contexte de mise en place du service de transport suite à la création de la Carene et la dissolution du SIERNA (syndicat intercommunal de l'estuaire et de la région nazairienne) est complexe.

Le refus fin 2000 de la commune de Saint Brévin (ainsi que Paimboeuf et Corsept) d'intégrer la Carene, a conduit à développer dans la **précipitation** une réponse transport pour nos concitoyens.

Dans un souhait de maintien du **service au public** certains élus et certaines collectivités (Carene et Conseil Général) ont travaillé **solidairement** à maintenir une offre aux usagers de ces trois communes. La Carene a, à la demande du Conseil Général (pour lui permettre d'installer son réseau), et en accord à l'époque avec la Préfecture, maintenu l'offre des transports en commun pendant les premiers mois de l'année 2001.

Sans cet accord nos concitoyens n'auraient plus eu de service de transport collectif, du jour au lendemain ou presque.

S'agissait-il d'un engagement à titre gracieux ou cela a-t-il fait l'objet d'une convention financière ? C'est la question qui est soulevée dans ce jugement et à laquelle nous, élus d'opposition, n'avons pas de réponse faute d'information. **C'est pourquoi nous nous abstenons de voter la délibération qui nous est proposée.**

A l'occasion de cette malheureuse affaire nous souhaitons dire à nouveau combien il est dommageable que la **commune de Saint Brévin ait décidé de faire cavalier seul** sur le transport en devenant autorité organisatrice de transport sur son territoire communal. Cette volonté de travailler seule sur une question qui concerne nécessairement un territoire plus vaste que celui de la commune complique d'abord la vie des usagers mais aussi les liens avec communes de notre communauté de communes et plus largement avec le réseau Lila du département.

Cette « autonomie transport » brévinoise a ses limites. On le voit depuis plusieurs mois avec la demande récurrente du collectif des usagers des transports d'une desserte de l'Océan. **Demande à laquelle la commune de St Brevin n'apporte pas de réponse malgré sa seule et unique compétence** (et malgré les propositions de mise à disposition de moyens par le Conseil Général moyennant, bien entendu, la prise en charge financière par la commune).

Il nous semble que l'intérêt des usagers des transports doit primer sur la volonté d'une collectivité de défendre son pré carré.

Nouvelles locales et agenda

A Saint-Nazaire, il y avait **20000 manifestants** le 13 octobre, contre la réforme injuste et inefficace du gouvernement, soit 3000 de plus que lors de la journée précédente. En France, il y a eu 3,5 millions de manifestants **soit 500000 de plus**. Les français sont 70% à être contre la réforme gouvernementale des retraites.

Dans le Courrier du Pays de Retz du 8 octobre 2010, le nouveau système de gestion des voies de circulation du pont de Saint Nazaire est une réussite. Le département vient de recevoir le Prix de l'Innovation ITS qui récompense les actions utilisant les technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'efficacité et la sécurité des transports.

Dans Convergence d'octobre 2010, pour 70% des jeunes, la société n'offre pas une place suffisante et 84% des français s'inquiètent pour leurs enfants.

La prochaine réunion de section aura lieu le mardi 19 octobre à la salle Maillet 186 avenue de Mindin à Saint Brevin. Le but de la réunion sera de faire le point sur la réforme des retraites ainsi que de proposer un bulletin d'information pour la CCSE.

La prochaine manifestation contre les retraites aura lieu à St Nazaire, le samedi 16 octobre à 14H30 au ruban bleu.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site web de la section du PS Sud-Estuaire : <http://ps44sudestuaire.eu>

Bulletin de la section PS Sud-Estuaire Mai 2010

canton Paimboeuf

<http://ps44sudestuaire.eu>

Mot de Jean-Philippe Reverdy secrétaire de section

Crise économique, retraites, chômage de masse, l'école, les sujets ne manquent d'alimenter nos inquiétudes. Le gouvernement assassine les services publics et restreint de plus en plus ses interventions à ses obligations régaliennes, il étouffe les collectivités territoriales, attaque le système éducatif, et notre organisation de santé publique. Cela veut dire quoi ???

Transfert de charge vers le privé avec toutes les inégalités que cela génère. Eau, assainissement, énergie, santé, éducation, service de l'emploi, la liste est très longue déjà.

Plus d'impôts locaux, plus de taxes additionnelles pour faire face aux dépenses sociales, éducatives, sportives et culturelles. Demander toujours plus aux ménages modestes qui peinent à boucler leur budget. Exiger toujours plus de productivité, de rendement à ces mêmes ménages... Dans les faits, c'est le projet d'une société moins solidaire, où les plus aisés auront accès au savoir, à la consommation, au loisir, et au plaisir.

ET tous les autres ??? Les libertés individuelles sont attaquées, notre quotidien épié. Pour qui le Gouvernement gouverne-t-il ??? Pour tous!!! Non, juste quelques-uns qui font par ailleurs le choix de l'exil fiscal.

Merci, cela va bien pour eux !!!

Déjà, les médias nous annoncent le glas de la retraite à 60 ans. Mais si, un jour notre espérance de vie diminuait ??? Moins de crédit au service public de santé, déremboursement des soins et des médicaments, accès aux soins réservés aux plus aisés ... Si la Vie se monnayait.

Cette réalité est proche... Difficile de se sentir humain dans un monde où tout est devenu marchand, même sa propre Vie. Chacun pour soi !!! ???

Analyse et propositions pour un système de santé juste

Devant les attaques incessantes concernant notre système de Santé, le Parti Socialiste appelle à une large mobilisation pour préserver un véritable service public de santé et garantir ainsi une égalité d'accès aux soins pour tous sur tout le territoire.

Le budget santé représentait, en 2006, 15,3% du revenu national aux USA **contre seulement 11% en France** : ce qui montre qu'un système public est moins cher qu'un système privé.

Le projet de loi : « Hôpital, Santé, Patients et Territoires » **démantèle le service public hospitalier** en institutionnalisant les inégalités d'accès aux soins, en permettant aux établissements de santé privés de choisir les missions de service public qu'elles assumeront. Ils pourront ainsi refuser la permanence des soins au profit d'activités lucratives.

Actuellement à la TV, vous voyez une publicité nous incitant à nous détourner du public, le privé se faisant fort d'offrir un autre système de soin. Mais **en réalité beaucoup plus cher et profondément inégalitaire**. La permanence des soins et la prise en charge des plus fragiles risquent ainsi de s'en trouver affaiblies.

Alors que le déficit de l'hôpital public en 2008 atteint 800 millions d'euros, la réforme ne propose comme seule solution **que** la transformation des établissements de soin en ENTREPRISES. Dans ce cadre la suppression de 20000 postes apparaît une solution purement comptable et devient une véritable provocation pour les personnels déjà débordés. Dans les faits ce **qui coûte à l'hôpital public, ce sont les actes dont les cliniques ne veulent car pas assez rentables !!!**

La tarification à l'activité est un système mal construit qui permet de bien financer certains actes médicaux mais qui n'est pas adapté pour la prise en charge des complications, des maladies chroniques lourdes (Alzheimer par exemple). Cette tarification ne prend pas en compte la spécificité des hôpitaux publics qui assument les missions d'enseignement et de recherche et accueillent des publics défavorisés et traitent des cas médicalement complexes.

Inégalités des citoyens devant la santé :

En France 20% des personnes signalant un problème de santé l'attribuent à leur emploi. Que dire **alors** du démantèlement programmé de la médecine du travail... Plus de formation spécifique, pas d'ouverture de postes...

Les troubles musculo-squelettiques reconnus en France (seulement 10 à 20% des cas seraient déclarés) sont passés de 22 888 en 2000 à 40002 en 2006.

L'écart de l'espérance de vie sans incapacité entre cadres et ouvriers s'élevait à 9,6 ans en 2003.

De 4 à 8,5% des décès par cancer sont imputables à l'activité professionnelle des victimes.

En France, 14% des salariés sont exposés à au moins un produit cancérigène.

Une étude dans le Val de Marne en 2006 montrait que 26% des médecins spécialistes au tarif SS (secteur1) et 54% des médecins spécialistes à honoraire libre (secteur2) **refusaient d'accueillir des personnes bénéficiant de la CMU.**

Les **déremboursements**, les frais de santé non remboursés par la sécurité sociale sont d'autant plus difficiles à supporter que les personnes ont un revenu faible : 40€ par ménage et par an, le forfait hospitalier pour une hospitalisation de deux semaines est de 340€, du fait du désengagement de l'état le coût des mutuelles ont augmenté de 5%.

Les structures d'accueil de santé dans la CCSE

Le secteur hospitalier et médico-social représente un poids économique important notamment à St Brévin, puisque près de 1000 personnes y travaillent, Pornic où 450 agents y sont recensés...

Maison retraite : sur un territoire où la tranche d'âge des plus de 60 ans représentera plus de 36 % (Pornic et St Brévin) de la population dans quelques années, comment accompagner le vieillissement ???

L'hôpital du pays de Retz dont une partie se trouve à Paimboeuf, cherche désespérément un praticien hospitalier pour ouvrir un service... Pas de crédit !!!

Les établissements de Mindin, accueillent des personnes ayant des carences psychiatriques, et malgré tous les progrès de la prise en charge, la création de structures plus humaines éclatées, l'offre reste trop faible par rapport à la demande.

Frossay cherche un médecin

Les propositions du PS

Pour un accès de tous les citoyens à une médecine de qualité : accueil la nuit et les week-ends, arrêt des déremboursements. Nous refusons une médecine à deux vitesses (secteur honoraire libre, dépassement d'honoraires).

*Nous souhaitons que le système de santé évolue vers **une santé de groupe** (maison de santé).*

Nous sommes pour une médecine préventive et une juste répartition des médecins sur le territoire.

*Nous voulons **une évolution POSITIVE des effectifs qui améliore la qualité de vie des malades et des soignants.***

*Le financement de ce système de santé juste implique **la participation financière de ceux qui peuvent contribuer aux charges de la société** (suppression des niches sociales de 5 milliards par an, suppression des exonérations existantes de cotisations sociales de 30 milliards d'euros par an.*

***Vous êtes invité(e) à la réunion publique du PS sur la santé, le mardi 22 juin à 20H**
dans la salle du Pasquiaud à Corsept
avec la participation de René Seiller animateur du pôle Santé à la Fédération PS de Loire-Atlantique*

Quelques actions et projets du Conseil Général de Loire Atlantique dans la Communauté de Communes du Sud Estuaire (CCSE)

- Carrefour des Maillardières : le CG a obtenu la levée des obstructions sur les terrains, les travaux sont maintenant commencés.
- Les murs anti-bruit : sont désormais posés et réduisent les nuisances de bruit de la circulation pour les riverains qui sont satisfaits,
- Système d'affectation dynamique des flux de circulation sur le pont de Saint Nazaire : Ce système fondé sur l'importance du trafic qui réserve 2 voies pour le flux le plus important doit réduire significativement les embouteillages, Les travaux d'aménagement ont commencé et le système doit fonctionner en début de l'été 2010,
- Pôle multimodal de la Bresse : Ce pôle a pour objectif de favoriser les transports en commun, en

- autorisant la connexion avec les lignes du Brévisbus,
- Construction d'un bâtiment du CFA selon les normes Haute Qualité Environnementale : Cette réalisation grande nature permet à de futurs professionnels de mettre en pratique la démarche environnementale des futures constructions économes en énergie,
- Projet de création d'une navette fluviale entre St Nazaire et St Brevin pour les piétons et cyclistes,
- Projets et actions de solidarité mis en œuvre par les associations et soutenus par le Conseil Général et particulièrement dans le canton sur les »Jardins Partagés » de Retz Activités et l'Epicerie Sociale de Paimboeuf.

Une crainte importante pour le devenir des actions du Conseil Général :
Certaines actions du Conseil général sont mises en danger et pourraient ne plus être assurées suite à cause la modification de la fiscalité locale par le gouvernement sarkozyste.

Où passent nos impôts.

Depuis 2002, la compétence enfance jeunesse a été transférée à la Communauté de Communes du Sud Estuaire (CCSE), et les élus ont décidé de doter chaque commune d'équipement pour l'accueil des enfants.

Voilà un point sur lequel tous les élus peuvent souscrire, et avec enthousiasme.

Mais lorsque cette compétence est détournée pour privilégier des enfants et des familles au détriment d'autres, alors là, il ne peut plus être question d'être en accord avec ces décisions.

Quelle est la décision qui nous fait écrire que des familles sont privilégiées au détriment d'autres ?

Un nouvel accueil périscolaire vient d'ouvrir dans le parc d'activités de la Guerche, complètement accolé à l'école « privée » Saint Joseph. Cerise sur le gâteau, cet accueil périscolaire est réservé en priorité aux enfants de l'école privée, et enfin l'inscription se fait à l'école privée Saint Joseph. (Ouest France 24 Mars 2010). Alors que la loi proscribit formellement le financement d'investissement pour les écoles « privées ». **Seules les dépenses liées directement à l'enseignement doivent être financées par les municipalités.**

Il y a donc là, un véritable détournement de la loi.

On notera aussi que chaque école de la commune dispose d'un accueil périscolaire. Mais celui-ci est, le plus souvent, confiné dans l'école même, occupant ainsi des locaux qui pourraient être utilisés par l'école elle-même pour son travail pédagogique.

On conviendra qu'il est déjà surprenant qu'une telle structure soit située dans une zone d'activité artisanale et commerciale, loin de toutes habitations et difficile d'accès pour des jeunes, au demeurant « pré ados », qui doivent franchir la route bleue sur des voies largement sous dotées de pistes cyclables.

Mais il est encore plus surprenant et choquant de constater que l'argent des contribuables, déjà bien insuffisant pour couvrir les besoins existants des compétences inter communales, soit affecté en priorité à des familles ayant fait le choix de l'école privée.

Il s'agit bien en effet d'un choix en lieu et place de l'école publique, laïque gratuite et obligatoire.

Nous ne contestons pas le droit du choix de son école, publique ou privée, c'est là le privilège qui nous est donné par la République, mais lorsque ce choix est fait, il doit être assumé, au moins sur le plan financier.

On se plaint aujourd'hui de manque d'argent pour les politiques publiques, mais si les fonds collectés par nos impôts étaient bien affectés aux compétences et seulement aux compétences déléguées, peut être manquerait-il moins ! **A « argent public » service public !**

Chaque année, nous constatons une augmentation de nos impôts, encore cette année, nous devons payer 2 % supplémentaires.

Nous savons où passent nos impôts !

PLU et Agenda21 de St Brevin les pins

Plusieurs points importants sont apparus lors de la réunion publique, organisée par la Municipalités, ayant pour objet le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Tout d'abord le problème du centre de St Brevin les Pins a été posé par le cabinet Ouestem. La politique (ou le manque de stratégie dans ce domaine) de l'ancienne municipalité et celle de la majorité actuelle a abouti à **une désertification rampante du centre de St Brevin les Pins**. Les commerces, mais aussi une partie de l'offre de soins : une pharmacie, les vétérinaires, le laboratoire d'analyses médicales disparaissent et s'installent sur la zone de la Guerche.

Notre cité est vieillissante quoiqu'en dise la Majorité Municipale. Où irons les personnes sans moyen de déplacement ou à mobilité réduite si le commerce de proximité passe de l'autre côté de la Route Bleue . Qu'est ce que le commerce de proximité ? Des banques, des assurances, des agences immobilières ? Peut-on envisager la fin de la moyenne surface sur la place du marché ? **Pornic définit une stratégie pour revigorer son petit commerce (OF 21 mai 2010)**. Quelle est la volonté politique réelle de la majorité municipale sur la revitalisation du centre de St Brevin ? Ce phénomène de désertification déjà dénoncé lors des dernières municipales, s'est depuis encore largement amplifié. Le cinéma se retrouve sur ladite zone alors qu'il existait un cinéma au centre ville. Circonstance aggravante : ce nouveau cinéma n'est même pas équipé des dernières technologies, alors que la salle Associative de Pornic dispose d'un tel équipement.

Que dire du déplacement d'activités scolaires sur cette même zone ? Cet ensemble scolaire privé est implanté à côté d'une zone d'activité artisanale. Cela interpelle : peu de places pour se garer, demi tour intempestif, le « parvis » de cet ensemble est dangereux ...

- **Quand à la protection de la nature, le projet est très flou.** Quelles sont les mesures efficaces envisagées pour protéger la nature sur le domaine public mais aussi sur les zones protégées, notamment le camping des Pierres Couchées. Sur le domaine public, ne risque-t-on pas d'avoir des dunes ouvertes aux chevaux et interdites aux piétons comme cela est déjà le cas sur les dunes de l'Ermitage ? Que dire du comportement de Siblu sur le camping des Pierres Couchées (abattage d'arbres, tranchées) ? Et comment remplacer les arbres centenaires qui font le cachet de St Brévin ??? Monsieur le Maire semble dire qu'à St Brevin l'Océan, la protection de la nature serait contrainte par l'activité touristique. Pour développer cette activité touristique doit-on : bétonner la côte, daller la plage, mettre des barrages filtrants pour éviter les souillures de l'océan ???
- **Pour les déplacements**, nous constatons qu'il ya peu ou pas de propositions sur les moyens doux de déplacements cyclistes ou piétons ? Le sujet étant renvoyé au plan de circulation. Où sont les voies de déplacements doux entre les quartiers ? Cela est d'autant plus important que les déplacements entre le centre de St Brevin et la Guerche sont dangereux pour les cyclistes !
- Que va faire la majorité municipale pour rattraper les **erreurs de stratégie de construction de certains bâtiments comme la piscine** ? La concurrence de la piscine de Pornic va sans doute impacter la fréquentation actuelle, et creuser des déficits structurels. Qui va payer ??? N'y a-t-il pas un projet de piscine à St Viaud ???
- Le **quartier de la Prinais** (ainsi que les quartiers à l'est de St Brevin) ont été définis sans prévoir de **lieux de vie** (terrains de jeux, commerces, lieux de réunion, école). Il n'y a pas de panneau d'information sur ce quartier. Qu'est-il prévu pour les futurs lotissements, pour les anciens ?
- Il n'y a **que 5% de logements à loyer modéré à St Brevin**, alors que la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) fixe un pourcentage de 20 % de ce type de logement. L'objectif de la majorité municipale serait de 10% sur les nouveaux lotissements : ce qui ne permettra même pas de rattraper le retard existant par rapport à la loi, tout juste, s'il maintiendra le statu quo. « Le Courrier du Pays de Retz du 21 mai 2010 » dit que la commune n'est pas vraiment réputée pour cela. Enfin, il est à noter que cet effort, tout relatif, est largement inférieur à l'effort au niveau national et même inférieur au niveau de certaines communes du pays de Retz. La loi SRU fixe un pourcentage de 20 % de ce type de logements. L'objectif de la majorité municipale serait de 10% sur les nouveaux lotissements : ce qui ne permettra même pas de rattraper le retard existant par rapport à la loi, tout juste, s'il maintiendra le statu quo. « Le Courrier du Pays de Retz du 21 mai 2010 » dit que la commune n'est pas vraiment réputée pour cela. Enfin, il est à noter que cet effort, tout relatif, est largement inférieur à l'effort au niveau national et bien inférieur à celui de communes voisines comme par exemple Paimboeuf.

Dernière nouvelle : St Brevin se débarrasse du logement social en transférant par le biais du « programme local de l'habitat » la compétence « habitat » à la CCSE avec le risque de sectorisation au niveau de l'intercommunalité ainsi le taux de logement social, déjà peu élevé à St Brevin, risque encore de se réduire. Comment nos jeunes vont-ils pouvoir se loger ?

Tenez vous informés en consultant le site <http://ps44sudestuaire.eu>

Informations sur les cantons, les communes, la CCSE, sur les dossiers généraux comme la santé, la retraite, les inégalités...

Sur St Brevin vous trouverez des informations sur les finances locales, sur le PLU, sur l'agenda21, sur le franchissement de la Loire, les compte rendus des conseils municipaux.

Vos contributions sont les bienvenues sur le site web.

Bulletin de la section PS Sud-Estuaire Mai 2010

Canton de St Père en Retz

<http://ps44sudestuaire.eu>

Mot de Jean-Philippe Reverdy secrétaire de section

Crise économique, retraites, chômage de masse, l'école, les sujets ne manquent d'alimenter nos inquiétudes. Le gouvernement assassine les services publics et restreint de plus en plus ses interventions à ses obligations régaliennes, il étouffe les collectivités territoriales, attaque le système éducatif, et notre organisation de santé publique. Cela veut dire quoi ???

Transfert de charge vers le privé avec toutes les inégalités que cela génère. Eau, assainissement, énergie, santé, éducation, service de l'emploi, la liste est très longue déjà.

Plus d'impôts locaux, plus de taxes additionnelles pour faire face aux dépenses sociales, éducatives, sportives et culturelles. Demander toujours plus aux ménages modestes qui peinent à boucler leur budget. Exiger toujours plus de productivité, de rendement à ces mêmes ménages... Dans les faits, c'est le projet d'une société moins solidaire, où les plus aisés auront accès au savoir, à la consommation, au loisir, et au plaisir.

ET tous les autres ??? Les libertés individuelles sont attaquées, notre quotidien épié. Pour qui le Gouvernement gouverne-t-il ??? Pour tous!!! Non, juste quelques-uns qui font par ailleurs le choix de l'exil fiscal.

Merci, cela va bien pour eux !!!

Déjà, les médias nous annoncent le glas de la retraite à 60 ans. Mais si, un jour notre espérance de vie diminuait ??? Moins de crédit au service public de santé, déremboursement des soins et des médicaments, accès aux soins réservés aux plus aisés ... Si la Vie se monnayait.

Cette réalité est proche... Difficile de se sentir humain dans un monde où tout est devenu marchand, même sa propre Vie. Chacun pour soi !!! ???

Analyse et propositions pour un système de santé juste

Devant les attaques incessantes concernant notre système de Santé, le Parti Socialiste appelle à une large mobilisation pour préserver un véritable service public de santé et garantir ainsi une égalité d'accès aux soins pour tous sur tout le territoire.

Le budget santé représentait, en 2006, 15,3% du revenu national aux USA **contre seulement 11% en France** : ce qui montre qu'un système public est moins cher qu'un système privé.

Le projet de loi : « Hôpital, Santé, Patients et Territoires » **démantèle le service public hospitalier** en institutionnalisant les inégalités d'accès aux soins, en permettant aux établissements de santé privés de choisir les missions de service public qu'elles assumeront. Ils pourront ainsi refuser la permanence des soins au profit d'activités lucratives.

Actuellement à la TV, vous voyez une publicité nous incitant à nous détourner du public, le privé se faisant fort d'offrir un autre système de soin. Mais **en réalité beaucoup plus cher et profondément inégalitaire**. La permanence des soins et la prise en charge des plus fragiles risquent ainsi de s'en trouver affaiblies.

Alors que le déficit de l'hôpital public en 2008 atteint 800 millions d'euros, la réforme ne propose comme seule solution **que** la transformation des établissements de soin en ENTREPRISES. Dans ce cadre la suppression de 20000 postes apparaît une solution purement comptable et devient une véritable provocation pour les personnels déjà débordés. Dans les faits ce **qui coûte à l'hôpital public, ce sont les actes dont les cliniques ne veulent car pas assez rentables !!!**

La tarification à l'activité est un système mal construit qui permet de bien financer certains actes médicaux mais qui n'est pas adapté pour la prise en charge des complications, des maladies chroniques lourdes (Alzheimer par exemple). Cette tarification ne prend pas en compte la spécificité des hôpitaux publics qui assument les missions d'enseignement et de recherche et accueillent des publics défavorisés et traitent des cas médicalement complexes.

Inégalités des citoyens devant la santé :

En France 20% des personnes signalant un problème de santé l'attribuent à leur emploi. Que dire **alors** du démantèlement programmé de la médecine du travail... Plus de formation spécifique, pas d'ouverture de postes...

Les troubles musculo-squelettiques reconnus en France (seulement 10 à 20% des cas seraient déclarés) sont passés de 22 888 en 2000 à 40002 en 2006.

L'écart de l'espérance de vie sans incapacité entre cadres et ouvriers s'élevait à 9,6 ans en 2003.

De 4 à 8,5% des décès par cancer sont imputables à l'activité professionnelle des victimes.

En France, 14% des salariés sont exposés à au moins un produit cancérigène.

Une étude dans le Val de Marne en 2006 montrait que 26% des médecins spécialistes au tarif SS (secteur1) et 54% des médecins spécialistes à honoraire libre (secteur2) **refusaient d'accueillir des personnes bénéficiant de la CMU.**

Les **déremboursements**, les frais de santé non remboursés par la sécurité sociale sont d'autant plus difficiles à supporter que les personnes ont un revenu faible : 40€ par ménage et par an, le forfait hospitalier pour une hospitalisation de deux semaines est de 340€, du fait du désengagement de l'état le coût des mutuelles ont augmenté de 5%.

Les structures d'accueil de santé dans la CCSE

Le secteur hospitalier et médico-social représente un poids économique important notamment à St Brévin, puisque près de 1000 personnes y travaillent, Pornic où 450 agents y sont recensés...

Maison retraite : sur un territoire où la tranche d'âge des plus de 60 ans représentera plus de 36 % (Pornic et St Brévin) de la population dans quelques années, comment accompagner le vieillissement ???

L'hôpital du pays de Retz dont une partie se trouve à Paimboeuf, cherche désespérément un praticien hospitalier pour ouvrir un service... Pas de crédit !!!

Les établissements de Mindin, accueillent des personnes ayant des carences psychiatriques, et malgré tous les progrès de la prise en charge, la création de structures plus humaines éclatées, l'offre reste trop faible par rapport à la demande.

Frossay cherche un médecin

Les propositions du PS

Pour un accès de tous les citoyens à une médecine de qualité : accueil la nuit et les week-ends, arrêt des déremboursements. Nous refusons une médecine à deux vitesses (secteur honoraire libre, dépassement d'honoraires).

*Nous souhaitons que le système de santé évolue vers une **santé de groupe** (maison de santé).*

Nous sommes pour une médecine préventive et une juste répartition des médecins sur le territoire.

*Nous voulons une **évolution POSITIVE** des effectifs qui améliore la qualité de vie des malades et des soignants.*

*Le financement de ce système de santé juste implique la **participation financière de ceux qui peuvent contribuer aux charges de la société** (suppression des niches sociales de 5 milliards par an, suppression des exonérations existantes de cotisations sociales de 30 milliards d'euros par an).*

*Vous êtes invité(e) à la **réunion publique du PS sur la santé**, le mardi 22 juin à 20H
dans la salle du Pasquiaud à Corsept
avec la participation de René Seiller animateur du pôle Santé à la Fédération PS de Loire-Atlantique*

Où passent nos impôts.

Depuis 2002, la compétence enfance jeunesse a été transférée à la Communauté de Communes du Sud Estuaire (CCSE), et les élus ont décidé de doter chaque commune d'équipement pour l'accueil des enfants.

Voilà un point sur lequel tous les élus peuvent souscrire, et avec enthousiasme.

Mais lorsque cette compétence est détournée pour privilégier des enfants et des familles au détriment d'autres, alors là, il ne peut plus être question d'être en accord avec ces décisions.

Quelle est la décision qui nous fait écrire que des familles sont privilégiées au détriment d'autres ?

Un nouvel accueil périscolaire vient d'ouvrir dans le parc d'activités de la Guerche, complètement accolé à l'école « privée » Saint Joseph. Cerise sur le gâteau, cet accueil périscolaire est réservé en priorité aux enfants de l'école privée, et enfin l'inscription se fait à l'école privée Saint Joseph. (Ouest France 24 Mars 2010). Alors que la loi proscribit formellement le financement d'investissement pour les écoles « privées ». **Seules les dépenses liées directement à l'enseignement doivent être financées par les municipalités.**

Il y a donc là, un véritable détournement de la loi.

On notera aussi que chaque école de la commune dispose d'un accueil périscolaire. Mais celui-ci est, le plus souvent, confiné dans l'école même, occupant ainsi des locaux qui pourraient être utilisés par l'école elle-même pour son travail pédagogique.

On conviendra qu'il est déjà surprenant qu'une telle structure soit située dans une zone d'activité artisanale et commerciale, loin de toutes habitations et difficile d'accès pour des jeunes, au demeurant « pré ados », qui doivent franchir la route bleue sur des voies largement sous dotées de pistes cyclables.

Mais il est encore plus surprenant et choquant de constater que l'argent des contribuables, déjà bien insuffisant pour couvrir les besoins existants des compétences inter communales, soit affecté en priorité à des familles ayant fait le choix de l'école privée.

Il s'agit bien en effet d'un choix en lieu et place de l'école publique, laïque gratuite et obligatoire.

Nous ne contestons pas le droit du choix de son école, publique ou privée, c'est là le privilège qui nous est donné par la République, mais lorsque ce choix est fait, il doit être assumé, au moins sur le plan financier.

On se plaint aujourd'hui de manque d'argent pour les politiques publiques, mais si les fonds collectés par nos impôts étaient bien affectés aux compétences et seulement aux compétences déléguées, peut être manquerait-il moins ! **A « argent public » service public !**

Chaque année, nous constatons une augmentation de nos impôts, encore cette année, nous devons payer 2 % supplémentaires.

Nous savons où passent nos impôts !

Services publics dans le canton de Saint Père

Histoire de la Vie ordinaire

En 2003, des arbres touchaient la ligne électrique traversant une propriété d'un habitant de St Viaud devaient être abattus par EDF. Après avoir alerté le maire de Saint Viaud et EDF, celle-ci se déplaça 5 mois plus tard. L'entreprise sous traitante d'EDF effectua un minimum de travaux d'élagage parce qu'elle estimait ne pas être assez rémunérée.

En 2005, l'entreprise Mainguy demande au propriétaire précédent une autorisation de traverser la propriété pour desservir un autre voisin. Le propriétaire, avant de donner son autorisation, demanda que les travaux non effectués fussent exécutés. Le maire de Saint Viaud, président à cette époque du syndicat d'électrification de Saint Père fut contacté afin de résoudre le problème. Sans résultat.

En 2010, de nouveau le même problème d'arbres et ERDF est contacté sans réponse.

A Frossay, France-Telecom a mis 4 mois pour remplacer un poteau téléphonique cassé par un véhicule

Ces entreprises sont obligées de réaliser de gros bénéfices pour rémunérer leurs actionnaires et payer leur très très cher PDG comme Monsieur Henri Proglio.

Qui paye au final ??? **La politique mono culturelle énergétique d'EDF** décidé en 1972 montre ses limites. Actuellement ERDF ne fait qu'entretenir au strict minimum les lignes de tensions. Depuis fort longtemps les lignes ont été enterrées en Allemagne. Tous les crédits d'investissements ont été transférés vers les EPR et le projet ITER et surtout les acquisitions extérieures, Constellation aux USA, British Energy au Royaume Uni, Edison en Italie... Effectivement le coût du KW/h est peu élevé en France, mais pour combien de temps ??? La libéralisation du marché en a trompé quelques uns parmi nous... Direct Energie, Poweo mais aussi des groupes étrangers s'installent avec **des pratiques commerciales parfois douteuses**. Bientôt nous serons au forfait comme pour le téléphone... Attention au dépassement !!!

Cette année **400 000 familles n'ont pu se chauffer** correctement faute d'acquitter leur facture. 78 000 familles ont eu recours au médiateur et les autres ???

... Et que dire des pylônes électriques qui gâchent notre paysage. Le Gouvernement met un **frein au développement de l'éolien en France**, mais ne vaut-il pas mieux produire de l'énergie « propre » avec des « moulins géants », que plutôt continuer à voir proliférer les 220 000 pylônes électriques au regard des 25 000 turbines éoliennes...

Les choix politiques et très libéraux ont un impact sévère sur notre vie quotidienne, et ce n'est que le début...

Tenez vous informés en consultant le site <http://ps44sudestuaire.eu>

Informations sur le canton, les communes, la CCSE, sur les dossiers généraux comme la santé, la retraite, les inégalités...

Vous trouverez des informations sur les communes de Frossay, Saint Père en Retz, Saint Viaud, sur la communauté de communes, sur le canton de Saint Père, sur le Pays de Retz.

N'hésitez pas à proposer des informations à diffuser sur le site web. Briand_henri@orange.fr

La Ferme des colibris



Un nom annonciateur du printemps pour cette nouvelle AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne), qui s'est installée à Saint-Père-en-Retz, sur des terres cultivées depuis une trentaine d'années en maraîchage biologique. Ses 5,52 ha offrent, selon le traditionnel principe du panier hebdomadaire, des légumes de saison (primeurs, variétés anciennes), ainsi que quelques fruits rouges. « C'est un plus fantastique pour la santé », promet Éric Souffleux, le gérant de la Ferme des colibris.

► **Contact :**
La Ferme des colibris,
La Mouraudière,
tél. 02 51 74 18 22

La mémoire au comptoir

Ce n'est ni un centre de soins ni une maison de retraite, mais un moment de partage et d'échange. À Frossay, tous les mercredis, le relais du Migron se transforme en "bistrot mémoire".



Un bistrot pas comme les autres. Une fois par semaine, il rassemble les familles et les malades confrontés à la maladie d'Alzheimer, une pathologie à laquelle il est difficile de faire face lorsque l'on n'est pas accompagné. « Ici, c'est un endroit ouvert, où l'on peut dire les choses, sans tabou », résume Sylvie Collard, coordinatrice du projet rattaché à la maison

de retraite Les Églantines. « Cette réunion permet aux familles, ou aidants, ainsi qu'à certains malades, de profiter de quelques moments de répit autour d'un verre dans ce bistrot, afin de discuter mais aussi de bénéficier de conseils et de débattre de leurs problèmes en compagnie de spécialistes. » Un rendez-vous hebdomadaire devenu indispensable à ces personnes en charge d'un mari, d'un parent et qui ne se sentent pas toujours bien armées. Il faut savoir que l'autonomie de patients atteints par Alzheimer s'effrite au fil du temps et oblige les aidants à assumer jour et nuit le soutien de leur proche. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées toucheraient 850 000 personnes en France.

► **Contact :**

Le "bistrot mémoire" est ouvert tous les mercredis de 15h à 18h à Frossay, au relais du Migron

Un pôle sportif et éco-touristique

À l'étude depuis plus de dix ans, le pôle sportif et éco-touristique de Frossay, actuellement en construction selon des normes de haute qualité environnementale, sera livré en grande partie au début de l'été. Cet équipement public de la communauté de communes Sud estuaire accueillera dans un premier temps, en face du canal de Basse-Loire, des activités sportives nautiques : kayak, canoë, voile légère. La seconde fonction du pôle sera davantage tournée vers l'environnement et l'accueil du public, à la fois le visiteur de la réserve ornithologique de Massereau, située juste à côté, et les cyclotouristes empruntant les itinéraires de la Loire à vélo. Intégré au paysage estuaire, ce pôle sportif et éco-touristique comprendra en outre un espace d'exposition ainsi qu'une salle de convivialité. Le Département a participé à ce projet à hauteur de 562 450 euros.

Jacques-Brel fait école

Le schéma est connu : augmentation démographique, école trop petite... Depuis quelques années, le projet d'agrandissement de l'école Jacques-Brel de Saint-Père-en-Retz était au menu de la commune. Après de nombreux rebondissements, mais surtout une concertation menée avec l'association des parents d'élèves et des enseignants, le projet a abouti l'an dernier : aidé par le Conseil général à hauteur de 242 094 €, il correspond aux normes environnementales. Les choix architecturaux ont en effet privilégié l'aspect écologique des lieux (toiture végétale, récupération des eaux pluviales, panneaux solaires...) et un nouveau restaurant scolaire commun aux deux écoles primaires (publique et privée) a par ailleurs été construit.

Bulletin de la section PS Sud-Estuaire mars 2010

<http://ps44sudestuaire.eu>

Billets du secrétaire de section, Jean Philippe Reverdy

Billet du 15 mars 2010

Le paysage politique continue sa mue sur le territoire de la CCSE, **les forces de la gauche rassemblées sont majoritaires** y compris sur la commune de St Brévin. Le travail des militants est récompensé, mais ne pavoisons pas, le **deuxième tour est aussi crucial** pour valider le score du parti socialiste et des forces de la gauche pour impulser cette politique plus **juste et plus équitable** pour tous. Aujourd'hui c'est la Région, demain le département, et après les municipales.

Sur la Communauté de Commune, Le parti socialiste a un devoir : parler, discuter avec les écologistes mais aussi les forces de la gauche au sens large sans velléités hégémoniques pour définir les synergies nécessaires et mener les combats ensemble et selon nos différences.

Parlons de ce qui nous rassemble et non pas de ce qui nous divise. Nous avons des points de convergence y compris avec d'autres démocrates... Ne manquons pas ce rendez-vous ! Ne nous démobilisons pas pour ce deuxième tour, car la vigueur du FN sur un territoire peu touché par l'insécurité, l'immigration, est un facteur qu'il ne faut pas occulter et ce n'est guère glorieux. Un certain nombre de personnes notamment de Paimboeuf, étaient sur la liste régionale du FN, il nous faut travailler encore plus et faire évoluer les modes de pensée.

Le deuxième tour devra être un message fort, l'abstention du premier tour doit nous mobiliser encore plus !!!

Billet du 8 mars 2010

La région « Française » est un échelon administratif important, mais elle n'atteint cependant pas les dimensions des régions de certains de nos partenaires européens qui permettent à celle-ci d'atteindre un seuil d'efficacité reconnu. Pourtant l'Etat U M P, à contre courant, a voulu contre carrer l'action de ces régions en SUPPRIMANT la taxe professionnelle.

La raison : une recentralisation essentielle à la machine de guerre de la Droite. Afin de contrebalancer le poids politique de 20 régions sur 22 et de la plupart des départements et des grandes métropoles situés à gauche...

Et cette situation apparaît comme une très grosse épine dans le pied de la mise en place d'une politique gouvernementale LIBERALE, c'est à dire synonyme de :

-Moins de service de proximité, plus de disparités sociales, moins d'accessibilité au soin, désengagement des lignes de transport en commun non rentables ETC....

-Et rentabilité maximale au prix d'un absolutisme financier, où l'humain devient une ressource comme le pétrole, l'eau, etc

La gauche et le parti socialiste ne veulent pas d'un projet de société qui écarte les valeurs de solidarité, d'humanité défendues par les régions gérées par le Parti Socialiste

Pendant 6 années, la Gauche et les Socialistes ont su mettre en place des politiques cohérentes, au cours desquelles les Pays de Loire sont passés de la huitième à la cinquième place des régions françaises.

Le taux de chômage y est plus faible (1 point) que la moyenne nationale, et les disparités salariales sont les moins importantes entre les plus haut et les plus bas salaires.

La région Pays de Loire est une région dynamique qui attire.

Grâce à des incitations fortes elle est aussi la première région française pour l'agriculture biologique. Elle connaît aussi un large développement de l'aquaculture et la Région apporte son soutien à la pêche côtière.

Les investissements dans un pôle de compétitivité sur les matériaux composites, faisant travailler ensemble : Universités et Grandes Écoles ont permis à la Région de conserver la Navale et Airbus. Permettant le maintien des sites existants.

La Gauche Unie et les Socialistes ont construit patiemment un modèle de gestion qui apporte une protection à ses habitants, ses citoyens contre les dérives de la politique gouvernementale actuelle.

Pour ces raisons, les Élections Régionales des 14 et 21 mars prochain, seront un test important pour la région des Pays de Loire et en particulier pour M Fillon et Mme Bachelot qui verront dans les résultats une approbation ou un rejet de leur politique.

Les 14 et 21 Mars

Mobilisons nous !!!/ Votons...

Agenda

Meeting de la liste « **la Gauche et l'Écologie en action** » le mercredi 17 mars à 19H30 à Nantes à la cité des congrès (grand auditorium) avec Jacques Auxiette, Jean-Marc Ayrault, Martine Aubry et les partenaires du Rassemblement de la Gauche et des Écologistes.

Un car partira de St Nazaire à 18H devant la base sous-marine tel 0240206300

Inégalités des revenus

Dans le Monde du 12-13 avril 2009, l'article de Pierre-Antoine Delhommais rapporte que l'écart moyen entre un PDG et un salarié aux USA était de 1 à 40 en 1980 mais de 1 à 411 en 2005. Avec pour résultat, les 300000 américains tout en haut de l'échelle gagnaient ce que les 150 millions d'américains qui se trouvaient en bas. En **France**, l'économiste Camille Landais a calculé qu'entre 1998 et 2006, pendant **que le revenu moyen des 90% les plus pauvres stagnait quasiment, celui des 10% les plus riches augmentait de 8,7%** et surtout celui des 0,01% les plus fortunés s'envolaient de 42,6%.

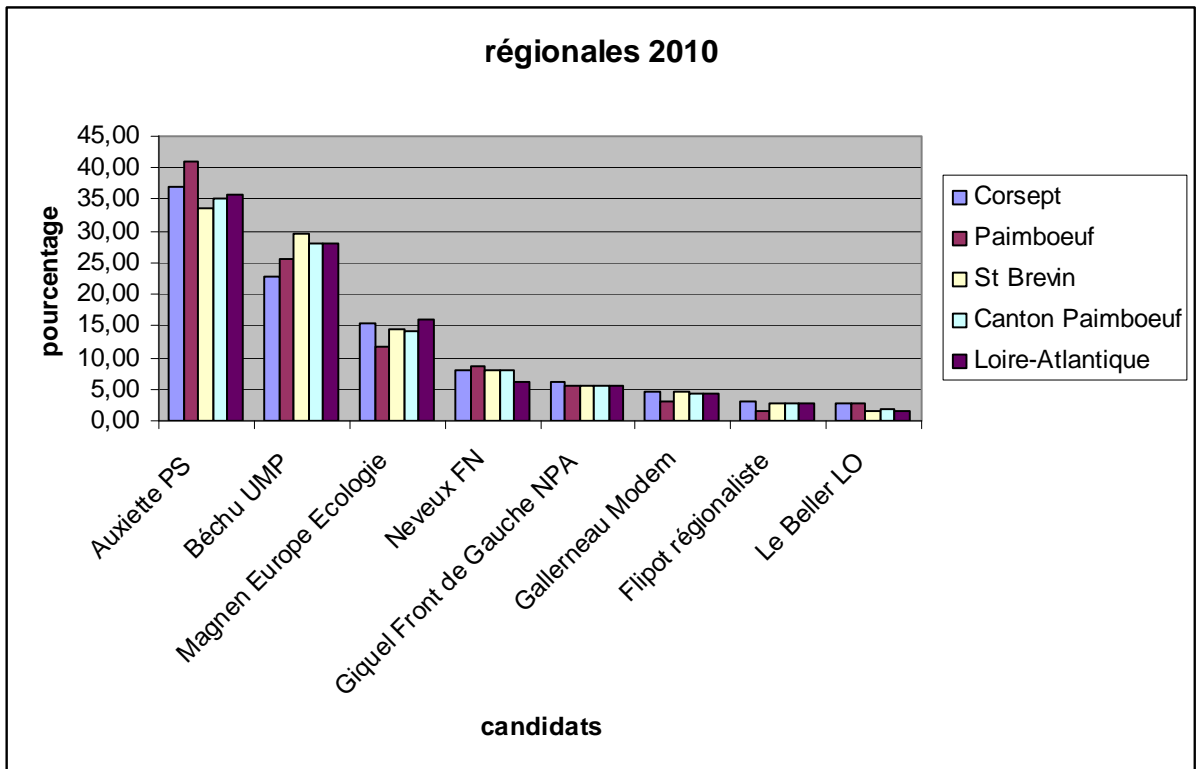
Chômage en Pays de Retz

Selon Ouest-France du 9 mars 2010, le chômage a augmenté de 28% entre 2008 et 2009. Le taux de chômage est de 9,1% (8,1% en Loire-Atlantique). « Les jeunes, les plus de 50 ans et les femmes sont en première ligne sur ce marché de l'emploi moribond »

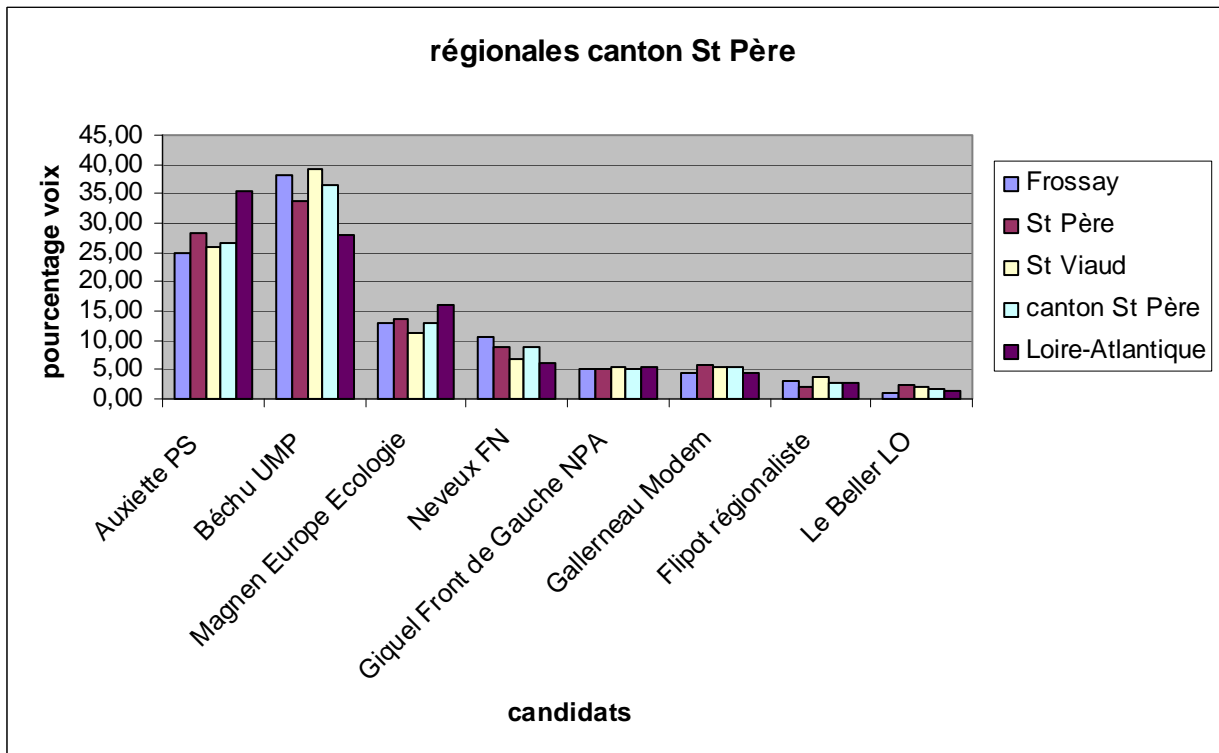
Les patrons les plus payés sont les moins efficaces (Hirsch)

"les 9 actions qui ont le plus progressé depuis 2001 (+640% d'appréciation moyenne) sont celles des 9 patrons les moins bien payés (203.000 euros en 2008)". "A l'autre extrême, les 9 actions les moins performantes (76% de dépréciation moyenne depuis 2001) sont celles des 9 patrons les mieux payés en 2008, avec 675.000 euros en moyenne".

Pour les co-auteurs, **"le constat est sans appel : dans ces entreprises représentatives des petites sociétés cotées françaises, à quelques exceptions près, le niveau de rémunération des patrons est inversement proportionnel à la création de valeur pour l'actionnaire"**.



Régionales Canton Paimboeuf



Régionales Canton St Père

Bulletin d'information PS44 Sud-Estuaire février 2010

Réunion publique avec Jacques Auxiette et Monique Rabin, le mercredi 17 février de 19H30 à 21H à St Philbert de Grandlieu, salle des marais, allée des chevrets.

Il est souhaitable d'organiser un covoiturage. Pascal se charge de prendre les demandes et les offres de place dans les voitures. 0680576179

Elections Régionales sondages

Dans le sondage IFOP Paris-Match du 21-22 janvier, le PS et l'UMP sont à 27%, Europe Ecologie à 13%, le FN à 8,5%

le modem à 6,5%

Dans le sondage Opinionway-LeFigaro du 3-4 février, l'UMP est à 30% (inchangé par rapport au sondage précédent de décembre), le PS est à 27% (en hausse de 4 points), Europe Ecologie à 10% (en baisse de 4 points), le FN à 9% (-1), le modem (-2) et front de gauche (+2) à 6%, le NPA à 4% (stable).

Budget de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Sombres perspectives pour la fiscalité des ménages de la Communauté de Communes !

Ce début d'année est la période des vœux, et comme chaque année, les habitants de la Communauté de Communes du Sud Estuaire (C C SE), font des vœux. Au Parti Socialiste, nous faisons le vœu d'une stabilité fiscale bien réelle.

Ce vœu sera-t-il exaucé ?

Déjà nous savons que la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères augmente de 19%. Conséquence de la fermeture du site de Saint Michel, programmée de longue date.

Mais nos élus n'y sont sûrement pour rien, c'est la faute à « la crise, la fatalité etc.... » Mais, remontons un peu dans le temps !

A fin 2008, la C C SE a fait réaliser une « étude prospective » pour les années 2008 à 2013.

Cette étude analysait les besoins pour un programme d'investissement se montant à cette époque, en 2008 à 51 M€, auquel il faut désormais ajouter : un centre de traitement des déchets à financer à hauteur de plus de 13 M€.

Ce sont donc globalement, plus de 64 M€ qui doivent être trouvés pour financer ce programme d'investissement.

Sans prendre en compte la croissance des dépenses de fonctionnement découlant des investissements ainsi réalisés.

Première piste, comme d'habitude, les économies. Ces économies n'apparaissant pas, loin de là suffisantes. Et

comme il n'existe pratiquement aucune épargne nette (0,1 M€ en 2008) permettant d'autofinancer lesdits investissements, il ne subsiste qu'une seconde piste : la hausse des impôts (comme d'habitude), hausse de la Taxe Professionnelle (TPU) et des impôts ménages.

Patatras !

La taxe vient d'être supprimé par « décret présidentiel ».

Conséquence pas d'accroissement à attendre des bases, pas de hausse des Taux. Le pire restant à venir avec le niveau de la compensation de l'état.

Les questions qui se posent désormais sont donc :

Quid du programme d'investissement annoncé, si les ressources ne sont plus assurées ?

Quid de l'évolution de la fiscalité des ménages ?

Puisqu'il ne subsiste qu'une seule variable d'ajustement : les impôts sur les ménages. Ces ménages, c'est à dire nous tous les particuliers, déjà considérablement mis à contribution.

Allons nous donc être sollicités encore plus ? Nous le craignons fort.

Nous profitons donc de ce début d'année, pour faire le vœu au Parti Socialiste que les élus de la C CSE, fassent le choix de la raison, en prenant la sage décision de différer certains investissements dans l'attente de la confirmation du niveau de ressources qui sera attribué à la suite de la réforme.

Enfin que les élus de la C CSE interpellent officiellement et publiquement le Président et le Gouvernement

sur la nécessité de garantir un niveau de ressources suffisant pour assurer les missions qui ont été déléguées à la C CSE par les communes adhérentes.

La réforme territoriale

Afin de débattre sur la réforme territoriale en cours, le Département de Loire-Atlantique a mis en place un blog qui donne la possibilité aux citoyens de donner leur avis sur les projets de Sarkozy en la matière. Il y a aussi une pétition à signer, si vous êtes contre et que vous souhaitez l'exprimer.

Pour rappel, les Départements ont des compétences obligatoires (social, collèges, routes, transports Lila...) et, **en fonction de leur orientation politique, font aussi le choix de soutenir volontairement d'autres champs d'action : culture, sport, citoyenneté, économie, agriculture bio, circuits courts....**

Ce sont ces politiques dites facultatives que la réforme remettra en cause, si elle est votée en l'état, sans compter le travail de sape de Sarkozy et Cie sur la globalité de nos services publics (santé, éducation, justice, insertion) et la suppression de la taxe professionnelle, qui va exonérer les entreprises de 11 milliards d'euros d'impôts mais laisser toutes les collectivités territoriales (mairies comprises) avec des finances exsangues

Or, les collectivités font aussi tourner les entreprises et représentent 75 % des investissements publics en France.

Le manque à gagner entre l'ancien système et le nouveau système sarkosien est de 24,467 millions d'euros pour le département de Loire-Atlantique

Consulter le site de la section : <http://ps44sudestuaire.eu>

Un tract sera distribué entre le 5 et le 12 mars. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous solliciterons à cette période.

Bulletin de la section PS Sud-Estuaire Janvier 2010

<http://ps44sudestuaire.eu>

Billet du secrétaire de section, Jean Philippe Reverdy

Cette nouvelle année est l'occasion de vous souhaiter mes meilleurs voeux, dans un contexte social et économique difficile. A nous Socialistes de nous mobiliser, de construire et définir ensemble un projet d'avenir. Les Régionales se profilent, le bilan de M. Auxiette est un bon bilan, il faut le dire...

Je souhaite cette année travailler au plus près des autres sections locales qui nous jouxtent, communiquer, éveiller de la curiosité de l'intérêt, et je compte aussi sur vous tous pour accomplir la reconquête politique (au moins dans les idées) de ce territoire.

Agenda

- . La réunion de la section aura lieu le mardi 19 janvier à 20H salle Belem derrière la mairie de Paimboeuf
- . Yanick Lebeaupin, conseillère générale du canton de Paimboeuf présentera ses voeux le vendredi 15 janvier à 19H salle des Dunes à St Brevin. Vous y êtes tous invités.
- . Forum régional : "Inventons une région de la connaissance pour tous". Samedi 16 janvier de 9H à 13H Foyer des jeunes travailleurs de Beaulieu 9 Boulevard Vincent Gâche 44000 Nantes
- . Grand meeting régional de la gauche en action 20 janvier à 20H Salle Athlétis – 50 avenue de l'Europe – 49130 Les Ponts-de-Cé voir bouton Elections région PDL

Quelle réforme du système de retraites Arnaud Parienty Alter éco juillet 2009

Est-il possible de s'en sortir dans le cadre du système actuel ? Certainement ! Au point que les verdicts catastrophistes paraissent inspirés par la poursuite d'intérêts personnels ou catégoriels (on peut penser aux assureurs, par exemple) plus que par une analyse lucide de la situation. Mais ça ne doit pas empêcher d'envisager une réforme du système.

Au moment du vote de la loi de 2003, les projections donnaient à penser que le déficit atteindrait 4% du PIB en 2050. Depuis, les projections démographiques ont été revues dans un sens favorable au financement des retraites, si bien que le déficit anticipé n'est que de 2% du PIB. Selon l'[OFCE](#), les dépenses de retraite représenteraient 14,9% du PIB en 2050 (contre 12,8% aujourd'hui). Dans ces conditions, il semble tout à fait **possible de maintenir l'équilibre financier des régimes sans bouleversement.**

Des trois variables du système, sur lesquelles peut-on jouer ? La durée d'assurance a déjà été fortement augmentée. En outre, poursuivre cette hausse tant qu'il y a un fort chômage conjoncturel et tant que les employeurs sont incapables de garder les salariés en emploi n'a guère de sens. Réduire le pouvoir d'achat des retraités n'est pas non plus une solution très judicieuse. Certes, la situation relative des retraités s'est bien améliorée ces dernières décennies ; mais elle n'est pas meilleure que celle des actifs et les réformes Balladur et Fillon vont entraîner une forte baisse des pensions. Reste la hausse des cotisations.

Les salaires représentant environ 60% du PIB, il faudrait les augmenter de 3,3 points environ pour compenser la montée des dépenses. En gros, les cotisations passeraient de 25% du salaire à 28% ou 29%. Est-ce acceptable ? Le gouvernement s'y refuse absolument, arguant que la compétitivité des entreprises serait affaiblie. Cependant, si les hausses de cotisations sont programmées à l'avance, ce qui est assez facile à faire, l'ajustement se fera, non par hausse du coût salarial, mais par baisse du salaire net. Dès lors, la question est plutôt l'acceptabilité par les salariés eux-mêmes. Dans un contexte de hausse inévitable des cotisations maladie et de stagnation du pouvoir d'achat, on peut en douter.

Au total, il est possible de maintenir le système actuel, à condition d'augmenter un peu les cotisations et, surtout, de décaler l'âge de cessation d'activité. Mais on peut aussi envisager de changer de système, afin de répondre aux critiques faites dans un post précédent et d'assouplir le système. S'inspirant du système suédois, Antoine Bozio et Thomas Piketty ont présenté un système de comptes individuels (ou notionnels) très intéressant (*Pour un nouveau système de retraites*, CEPREMAP, 2008).

Les comptes notionnels

Dans sa conception, un système de retraites par comptes individuels est très simple : toutes les cotisations versées par un salarié sont enregistrées dans un compte. Au moment où ce salarié prend sa retraite, il dispose donc d'un certain capital, calculé en additionnant les cotisations versées, réévaluées pour tenir compte de l'évolution du PIB ou des salaires entre le moment où elles ont été versées et le moment du départ en retraite. Ce capital est ensuite converti en pension mensuelle en fonction de l'espérance de vie moyenne au moment du départ.

Au moment de la mise en place du système, un débat politique doit donc déterminer la valeur des trois paramètres du système : le taux de cotisation, les règles d'indexation des cotisations passées, les règles d'indexation des pensions à venir. Le taux de cotisation dépend de la répartition des revenus entre salaires et pensions que souhaite une société. Actuellement, ce taux de cotisation est d'environ 26% dans le régime général, davantage dans la fonction publique. Il peut être fixé à un niveau plus élevé (respectivement moins élevé) qu'aujourd'hui si la société souhaite améliorer (respectivement détériorer) la situation relative des retraités. Il est à noter que ce taux de cotisation n'a pas d'influence particulière sur la compétitivité de l'économie.

L'indexation des cotisations passées peut se faire sur le salaire moyen, sur la masse salariale ou sur le PIB. Une indexation sur les prix utilisée actuellement en France ne correspond à aucune logique économique. L'indexation des pensions est un autre choix social : une indexation sur les prix donne une pension de départ plus élevée (puisque l'on raisonne sur un capital de départ constant), alors qu'une indexation sur les salaires assure une progression du pouvoir d'achat de la pension. La première modalité est donc plus favorable aux classes populaires (qui ont l'espérance de vie la plus faible).

Une réponse aux défauts du système actuel

La première qualité des comptes individuels est de produire un système clair et transparent, ce qui n'est certainement pas le cas du système actuel, surtout dans le régime général :

- la relation entre les cotisations versées et le niveau des pensions est nette. La différence entre les cotisations contributives, qui sont un salaire indirect, et les impôts, apparaît très nettement.
- Les dépenses relevant de la solidarité, qui doivent être financées par la collectivité, y compris par les entreprises et par tous les types de revenus, sont isolées et clairement visibles.
- Les choix individuels sont éclairés, puisque les assurés savent à tout moment quels droits ils ont accumulés, car il est immédiat de traduire les cotisations en droits à pension et de calculer la pension selon l'âge de départ. Un mécanisme comparable à la fameuse « enveloppe orange » suédoise, par laquelle chacun reçoit chaque année une mise à jour de ses droits et de sa situation, pourrait venir aisément préciser les choses.
- Un taux de cotisation unique vient remplacer la multitude de taux actuellement en usage (part

salariale, part patronale, cotisation Arrco sous plafond, Agirc ou Arrco hors plafond, cotisation Agff,...).

- La décote et la surcote disparaissent.

A bien des égards, les comptes individuels sont également un système plus juste. Comme il a été montré dans la première partie, il existe dans notre système de nombreuses subventions implicites des classes populaires aux classes moyennes et supérieures. Une stricte proportionnalité des droits aux versements effectués les supprimerait, de sorte que le passage à un système de comptes notionnels se traduirait par une diminution de l'inégalité des pensions selon le revenu.

D'autre part, L'unification du système élimine les pénalités subies par les poly-pensionnés.

Des interrogations demeurent

La première des interrogations est politique : toute transformation du système de retraites ferait nécessairement des gagnants et des perdants et ces derniers risquent de s'y opposer. Les cadres, qui sont parmi les gagnants du système actuel, pourraient se trouver avec des taux de remplacement en baisse, à taux de cotisation invariant. Mais il n'est pas dit pour autant qu'ils s'opposent à un système qui leur donnerait des garanties de stabilité bien supérieures au système actuel, surtout pour des professions dans lesquelles il sera bien difficile d'éviter la décote en partant avant 65 ans.

Le patronat, qui réclame à cors et à cris un allongement de la durée d'assurance et refuse toute hausse des cotisations, serait en porte-à-faux. Un système transparent mettrait clairement en évidence que le niveau des cotisations est un choix entre salaire direct et indirect, qui ne concerne que de loin les employeurs.

Vote du Budget 2010 Saint Brevin par Pascal Durand

Le 10 Décembre au soir, la majorité municipale de Saint Brevin a voté le budget 2010, sans interrogation ni remarque sur le fond ! Il est vrai que selon B Revel, ce budget serait le reflet exact de la politique municipale élaborée en 2007.

Pour notre part, nous nous interrogeons, et nous avons de grandes difficultés à voir dans cette décision financière la moindre action volontariste, encore moins une action correspondant aux annonces faites lors de la campagne.

Avant d'aborder quelques points significatifs du budget, souvenons-nous tout d'abord des déclarations faites au début de 2009, concernant la hausse de fiscalité. « L'impôt doit servir à investir, pour donner du travail aux entreprises et soutenir l'emploi local. » (Y Haury lors du vote du Budget 2009).

Il s'agissait alors de faire passer, une hausse de 7 % des impôts locaux (1 point dans le langage de communication UMP) ce qui ajouté à la hausse fixée par l'état et l'évolution des bases, devait apporter environ 680 000 €euros supplémentaires, pris dans la poche des contribuables.

Cela devait permettre de réaliser de nouveaux investissements destinés à soutenir l'emploi, en évitant notamment un nouveau recours à l'emprunt.

Que constatons-nous ?

Le budget d'investissement est réduit au minimum. A cause de l'endettement important, près de 42 % de ce budget est consacré à la dette en capital. Pour ce qui concerne les investissements, mis à part des renouvellements de matériels et mobiliers 281 K€ on constate que le principal investissement « doit concerner »(1) une piscine construite sur le Camping de la Courance, afin de satisfaire à la demande du délégataire : Installations techniques 400 K€et constructions 189 K€;

(1)Vous noterez que nous avons indiqué « doit concerner » et non concerne, car l'information n'a pas été donnée aux conseillers d'oppositions, malgré leur demande répétée.

Pour quel motif, nous l'ignorons, mais celui-ci réside peut être dans le mode de financement de cet investissement, nous le verrons plus loin. En tout état de cause, la transparence n'était pas invitée le 10 Décembre.

En contre partie des dépenses d'investissements inscrites, y compris le remboursement de la dette en capital, il est inscrit : Autofinancement 370 K€, augmenté de 287 K€d'amortissements soit 657 K€

soit moins de 82 % de l'amortissement de la dette. Recours à l'emprunt 800 K€ dont un prêt à titre gratuit de 300 K€ du délégataire du Camping de la Courance (Sté privée) destiné à financer la construction de la piscine, sans précision du coût réel de cet équipement, encore inconnu du conseil municipal à ce jour.

L'analyse de ce budget d'investissement, montre la totale contradiction entre les annonces faites en mars 2009, et la réalité des chiffres. **L'autofinancement ne couvre même pas l'annuité de la dette.** Nous ne voyons aucun investissement pouvant correspondre à la définition donnée par Monsieur le Maire en Mars (soutenir l'emploi par ex). Circonstance aggravante, cet investissement ne bénéficiera en aucune manière aux Bréviinois qui ne doivent pas être nombreux à passer leurs vacances dans le Camping Municipal !

En outre, le fait d'obtenir un emprunt à titre gratuit d'un délégataire de service, pose question quand aux contreparties qui sont ou seront demandées en échange de cette faveur.

Contreparties qui semblent d'ores et déjà apparaître dans la délibération concernant les tarifs des campings de Mindin et la Courance, tous deux gérés par le même délégataire. En effet, cette délibération entérine des hausses de tarifs sans rapport avec l'inflation constatée (en moyenne + 15 à 16 %). Cette délibération étant par ailleurs prise en dérogations à l'article 22 A qui prévoit une modération des hausses de prix, en utilisant l'article 22 B (dérogation).

Le délégataire voit sa marge s'accroître considérablement ! Car malgré l'investissement pris en charge par la Mairie, il n'est prévu aucune hausse de la redevance versée à la commune par le délégataire.

L'intérêt des Bréviinois, on le voit dans ces décisions ne semble pas être le principal objectif, puisque ceux-ci ne verront aucun bénéfice tant à la construction de la piscine, qu'à l'augmentation des tarifs.

Bien au contraire puisque la redevance versée sera amputée pendant 5 ans de 60 000 € afin de rembourser le prêt. Les recettes déjà en baisse sont encore amputées, elles n'en demandaient pas tant !. Pourquoi rembourser en cinq ans un bien dont la durée de vie est nettement plus longue, cette décision vient en complète contradiction avec le discours tenu depuis quelques années sur l'endettement à long terme justifié par la durée de vie des biens financés.

Tous ces éléments semblent faire payer bien cher un emprunt de 300 000 € à titre « dit gratuit ». (Pour information un prêt de ce montant sur 5 ans auprès d'une banque aurait eu un coût de 30 à 40 000 €)

Le discours de l'équipe municipale est à géométrie variable, les contribuables apprécieront !

Le Budget de fonctionnement pour sa part, évolue peu.

La part concernant le remboursement de la dette s'accroît et passe de 7,7 % du budget à plus de 8 %, malgré le transfert du crédit correspondant au Cinéjade transféré en 2009. Les dotations pour l'entretien de patrimoine et les services aux Bréviinois reculent par rapport à 2009 (- 8 %)

Les dotations aux Associations sont en nette diminution moins 30 000 €

On le voit **les promesses de 2007, ne sont pas tenues loin de là.**

Où sont les services aux enfants, aux parents, aux personnes âgées, aux associations promis ?

Où trouvons nous dans budget le reflet de la politique élaborée et annoncée lors de la campagne électorale.

Il est donc surprenant d'entendre les « thuriféraires » de la majorité, se satisfaire d'une situation limite tant sur le plan financier que sur celui des équilibres et des promesses non tenues.

Et les déclarations du 9ème adjoint concernant l'élaboration du projet et son application dans le budget municipal sonnent particulièrement faux. Il y a une certaine indécence à vanter une politique en complète contradiction avec le programme qui a permis à cette équipe de se faire élire.

Ce budget ne répond pas aux vrais besoins de Bréviinois, et il n'apportera aucune amélioration à la situation actuelle des services proposés.

Le nouveau recours à l'emprunt voté le 10 Décembre, et le mode remboursement choisi, ne fera qu'aggraver une situation financière déjà tendue.

Enfin les incertitudes qui pèsent sur le niveau de ressources du budget, sont inquiétantes quand à l'évolution des taxes communales compte tenu notamment de l'absence totale de marge de sécurité en matière financière.

Bien entendu, les évolutions inéluctables de la fiscalité, ne seront pas de la responsabilité de la municipalité actuelle, ce sera la faute à la crise ou à la météo ou autre.....

Bulletin d'Information de la section du PS de la Communauté de Communes Sud Estuaire décembre 2009

site web <http://ps44sudestuaire.eu>

Mot du secrétaire de la section du PS Sud Estuaire

Le sommet de Copenhague nous rappelle à quel point il est urgent de changer nos modes de consommation, nos modes de déplacement, et nos modes de vie tout simplement. Les prévisions du GIEC, ont largement sous estimé les effets du réchauffement climatique.

A l'échelle d'un territoire comme la Communauté de Communes du Sud Estuaire, au-delà des bonnes intentions ce sont de vraies politiques cohérentes, volontaristes et incitatives de développement durable qu'il faut mettre en place, et plus nous tarderons plus les implications financières seront fortes pour les ménages : augmentation du coût des énergies, du coût de l'eau, du coût du retraitement des déchets. Une véritable taxe carbone qui ne pénalise pas les bas revenus est nécessaire. Ce territoire peut devenir exemplaire comme la ville d'Hammarby en Suède, pour cela il faut s'inscrire dans une dynamique de progrès et ne pas subir ou attendre de voir !

Le **Parti Socialiste Sud Estuaire** a créé un site internet (<http://ps44sudestuaire.eu>) en juin dernier, et travaille sur ces questions, interroge, se renseigne, collecte les expériences qui sont faites sur notre Terre pour en faire des propositions concrètes à l'échelle de notre territoire. Nous souhaiterions accueillir des personnes de bonne volonté pour donner vie à ses idées.

Position de la section PS Sud-Estuaire sur un 2ème franchissement de la Loire

La section PS sud-estuaire a

adopté la position suivante sur le franchissement de la Loire :

Les membres de la section pensent qu'un nouveau franchissement de la Loire serait susceptible de **développer les activités économiques et humaines** situées de part et d'autre de l'estuaire et particulièrement celles du sud-estuaire qui conforte l'idée **d'une métropole ouest-européenne** incluant Nantes Rennes Saint Nazaire et le sud estuaire.

Cependant, il est clair que ces travaux doivent **respecter l'environnement sensible de la Loire**, un des derniers fleuves sauvages du territoire européen possédant une biodiversité remarquable. Les responsables politiques doivent favoriser **le développement durable** : rapprochement du lieu de travail et du lieu de vie, favoriser les transports économes en énergie dont les transports en commun.

Aussi, **la section soutient la position du conseil général** qui consiste à demander un second franchissement de la Loire en respectant les objectifs du développement durable.

L'ampleur du projet (de 600 à 800 millions d'euros plus les voies d'accès) fait que ce projet ne peut être porté que par l'Etat qui prendra en considération les attentes locales mais surtout les objectifs généraux d'un schéma directeur approuvé de circulation et



Agenda manifestation à venir

- ✚ **15 décembre** à St Brévin salle des Dunes, **réunion publique**, sur la réforme des collectivités locales, et le franchissement de Loire

d'interconnexions interrégionales du Grand-Ouest. Le préfet représentant de la majorité de droite UMP refuse de prendre en considération ce projet.

Le directeur de Cabinet du Premier Ministre a écrit en décembre 2007 que : **ni l'intérêt national du projet, ni sa compatibilité avec les exigences de protection environnementale** (telles que définies au Grenelle de l'Environnement) **n'étaient démontrés. L'Etat, qui s'est exprimé plusieurs fois depuis, n'a pas changé de position.**

La section salue le travail du conseil général qui relance les études sur :

-  le trafic, l'optimisation de la gestion des flux en fonction de la circulation dans les 2 sens,
-  la sécurité du pont, la navette fluviale pour les piétons et les deux roues.

Rencontre avec les responsables du Conseil Général 6 octobre 2009

Une partie de la réunion portait sur les projets et **actions de solidarité** mis en œuvre par les associations et soutenus par le Conseil général et particulièrement dans le canton sur « les jardins Partagés » de Retz Activités et l'épicerie sociale de Paimboeuf. Marcel Lebreton, responsable du projet "Jardins Partagés" a présenté les objectifs : améliorer la confiance, l'image de soi, rompre avec l'isolement, partager les savoirs de jardinage en respectant l'environnement, fournir des légumes frais pour les distributions alimentaires. L'épicerie sociale est gérée par le secours humanitaire "Cote de Jade" et permet aux familles en difficultés d'acheter des produits d'alimentation et d'hygiène à des prix accessibles.

Le Conseil Général soutient ainsi des initiatives citoyennes permettant d'apporter une réelle plus-value sociale et de créer du **lien social**.

L'autre partie a été consacrée à des questions de la salle notamment sur les transports LILA, les **nouveaux moyens de déplacement** (site web du Conseil Général pour favoriser le covoiturage, aires de covoiturage), les infrastructures : ligne ferroviaire, franchissement. Le président du Conseil Général a précisé qu'il était favorable au développement du ferroviaire (Châteaubriant) et il a tenu à rectifier les contre vérités concernant le pont en disant que le projet de franchissement ne peut être porté que par l'Etat. Qu'à moyen terme le département finance la modification de la circulation sur le pont actuel prenant en compte le trafic, l'augmentation des navettes de bus entre le nord et le sud Loire, le projet de navettes fluviales pour piétons et cyclistes et la création de pontons pour bacs afin d'assurer une circulation si un problème grave survient sur le pont.

Contre la privatisation de la Poste

La section Sud Estuaire du PS a participé à la mobilisation avec d'autres forces de gauche contre la privatisation de la poste. En Loire-Atlantique, 46530 votants se sont prononcés à 98,67% contre la privatisation. A Corsept 29 votants et St Brevin 726 votants sur deux sites.

Les élus d'opposition de St Brevin ont présenté au conseil municipal du jeudi 24 septembre 2009 une résolution pour la défense de la poste dans le cadre du grand mouvement de mobilisation contre la privatisation de la poste. **Mr le Maire de St Brevin a refusé** que le texte soit lu sous prétexte qu'il s'agirait d'une motion nationale ne s'appliquant pas au domaine local du conseil municipal. **La situation du bureau de poste de l'Océan mériterait pourtant une prise de position claire de la majorité.**

Le parti socialiste demande l'organisation d'un référendum sur ce projet.

Réforme territoriale

La réforme territoriale présentée par le Président de la République se traduira inévitablement par l'aggravation des impôts locaux supportés par les ménages. Aujourd'hui les ménages contribuent pour

49% au financement des collectivités, si la réforme passe, ce **taux passera à 73%**. La part des entreprises passera de **51% à 27%**.

Le parti socialiste dénonce une manipulation qui consiste à transférer une part des charges payées par les entreprises vers les ménages

Privées de ressources, les collectivités investiront moins, ce qui aggravera la crise économique, sachant que les collectivités locales assurent actuellement environ 75% de tous les investissements publics, Etat compris.

Les socialistes proposent une clarification des compétences, le maintien d'un lien entre les entreprises et les territoires, une taxe d'habitation prenant mieux en compte les revenus.

Plus d'informations sur le site web <http://ps44sudestuaire.eu> (bouton réforme territoriale).

Le débat sur l'identité nationale

Les Français sont attachés à l'identité républicaine de la France. Ils n'acceptent pas ses remises en cause. Forcée dans l'histoire, dans les grands combats républicains, sociaux, ouvriers, féministes, l'identité de la France est d'abord constituée des principes communs que la République a su faire partager à tous les Français, et qui sont aujourd'hui bafoués : la France des droits de l'Homme, du droit du sol, de la laïcité, de l'école publique, de l'égalité sociale, du programme du Conseil national de la Résistance, de l'universalisme et de l'ouverture au monde.

Cf site web <http://ps44sudestuaire.eu>

Immobilisme du maire et de son équipe à St Viaud

- ✚ pas de nouvelles sur le réaménagement du Lac et de son projet de piscine qui deviendra un problème si on suit l'avis du Maire
- ✚ pas de nouvelles sur l'aménagement de la ZAC du Bourg et du projet d'un mini-centre commercial, face à la pharmacie, le paysan exploitant refusant la DTU (voir procès administratif) afin de lever la préemption du loueur
- ✚ pas de nouvelles sur la continuité d'aménagement des ZAC

La Piscine intercommunale à St Brévin... La Sécurité ???

Des mouvements sociaux ponctuent régulièrement la vie de la Piscine. Vendredi 30 octobre, un salarié (délégué du personnel) convoqué par sa Direction, parce qu'il a respecté les prérogatives de sécurité (Plan d'Organisation de Secours et de Sécurité) est sanctionné. Ses collègues solidaires se mettent en grève. Pendant la durée des vacances de la Toussaint, des plannings incohérents entre la prise de service des professionnels et l'ouverture au public ont failli générer des dysfonctionnements. Que d'amateurisme !

Et la SECURITE des usagers ??? Une priorité secondaire. Ou bien la priorité est ailleurs, (la rentabilité financière par exemple). Chaque amélioration des conditions salariales n'a été obtenue que grâce à la mobilisation des salariés. Depuis l'inauguration, **une rotation de personnel très importante** (trois directeurs, de nombreuses hôtesses de caisse, et un très grand nombre de surveillants de bassin) suggère plus largement un malaise dans la gestion et le management du personnel.. Quelle étonnante réputation à « AQUAJADE » ??? Nous invitons chaque lecteur à vérifier ces assertions. Encore une fois cela interpelle... La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports connaît la situation. Que fait la SEM, que fait la CCSE ???

Un responsable, digne de ce nom, ne doit-il pas se saisir de la question de la SECURITE ??? Cette question ne doit-elle pas être un moteur pour l'action ???

A Paimboeuf

L'équipe de Michel BAHUREL continue à faire un travail remarquable dans une ville longtemps stigmatisée par les aléas de l'économie, avec peu de moyens. Développement de

zones d'activités, maintien des commerces de proximité, construction de quartiers d'habitations accessibles aux ménages les plus modestes avec des normes de construction HQE. **D'un point de vue culturel la création de l'Association du jardin étoilé** montre une volonté de développer du lien social et d'amener la culture vers le public...

Agenda 21 Saint Brevin

L'agenda 21 est une réflexion sur l'avenir d'une ville sur 10 ans et plus et nécessite une large concertation.

L'opposition dont le P S n'a pas été consultée pour définir le déroulement de cette réflexion notamment sur les thèmes importants : **revitalisation du centre ville ; réalisations exemplaires** dans le domaine du développement durable (pour éviter les contre-exemples de la CCSE avec la piscine ; **solidarité** (logement social, familles en difficulté, développement du lien social) ; l'état des **finances locales** qui conditionnent le développement de la commune.

Ce **manque de préparation sérieuse** s'est traduit par une enquête ambiguë auprès de la population, difficile à remplir. La première réunion des ateliers du 17 novembre 2009 proposait d'examiner 30 thèmes en moins de 1H30 pour faire, sur chaque thème, un constat, pointer des forces et faiblesses. Il n'y avait qu'une seule documentation par table de participants.

Les ateliers ont été pilotés en amont et ces ateliers sont **une mascarade de démocratie participative**. Nous avons notre bonne conscience pour dénoncer ce **mauvais coup porté à la démocratie municipale par la majorité du conseil municipal**.

Pour en savoir plus, consulter le site <http://ps44sudestuaire.eu>, (bouton St Brevin, agenda21).

Épicerie solidaire et sociale de St Brevin

L'épicerie solidaire et sociale verra-t-elle le jour à Saint-Brevin ? Après bien des péripéties, elle devait ouvrir en janvier 2010, or elle ne cesse d'être reportée, la majorité municipale a-t-elle vraiment la volonté, comme elle le rappelle bien souvent, du « mieux vivre ensemble à St-Brevin » ? **Pourquoi reporter sans cesse la mise en place** d'une structure apte à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens ?

Après avoir mis des moyens avec l'embauche d'une conseillère en économie sociale et familiale pour réaliser le projet d'EPICEAS, pourquoi cette majorité hésite-t-elle à le mettre en place ?

Pourquoi remettre en cause aujourd'hui ce qu'on aurait souhaité hier ?? Comment comprendre ces tergiversations ? Les divergences entre les 2 associations n'ont-elles pas fourni le prétexte à la mise en place d'une structure municipale qui va prendre en main l'épicerie solidaire, non plus gérée par les associations en partenariat avec des institutions et d'autres associations mais par la mairie au travers de « l'épicerie solidaire Brévineoise » ?

Une situation qui se dégrade pour les Brévineois et tous les habitants de la Communauté de communes

Sur le plan des finances locales :

Dans quelques jours le budget 2010 de la commune de Saint Brévin sera présenté aux élus. Souvenons nous qu'en 2009, il a été voté par la majorité actuelle une hausse conséquente des Impôts locaux (+7 %).

La justification de cet alourdissement : la préparation de l'avenir, en particulier les investissements !

A cette période nous avons mis en doute ces arguments.

Le Budget 2010 qui va être présenté, apporte une preuve évidente que nous avons raison de nous inquiéter.

En effet : pas de projets d'investissements (école etc....), pas d'amélioration des services. Toutes les promesses sont reléguées aux oubliettes.

Ne subsistent que les augmentations de taxes, et une décroissance nette des dépenses consacrées aux services aux habitants.

Bien sûr, la majorité actuelle, rejette les difficultés sur la crise actuelle. Cette crise, est réelle, mais elle a bon dos. Elle n'est pas responsable des charges considérables liées à la dette (**2 M€ par an pendant 25 ans**), du poids des investissements nouveaux dans les charges, et enfin des prévisions de croissance fantaisistes, en ce qui concerne l'accroissement des bases d'imposition qui devaient couvrir toutes les charges.

C'est désormais aux habitants de subir la rigueur. Une rigueur que l'on va dissimuler derrière une façade d'économies pour mieux la faire passer. **Mais comment ont-ils géré pendant les 9 années précédentes ?**

Nous allons désormais devoir subir pour de longues années les effets des choix désastreux voulus et cautionnés par le chef de la majorité actuelle, qui était partie prenante (adjoint) dans la majorité précédente.

Sur le plan Inter communal :

Il a été annoncé, il y a quelques semaines, une nouvelle hausse de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

La raison : le coût du transport vers le site de Couëron (+ 40 € la tonne). **Soit 19 % d'augmentation.**

Mais pourquoi ce transport vers Couëron ?

Parce que les élus n'ont rien fait pendant des années, alors qu'ils étaient informés de la fermeture du site de l'Aiguillon et qu'ils devaient trouver une solution.

Leur manque de courage pour prendre des décisions, et leur immobilisme retombe encore une fois sur les contribuables qui ont à subir une nouvelle augmentation de taxe, sans amélioration de service, bien au contraire ! Bien sûr, et comme d'habitude ce n'est pas de « leur faute », et si nous comparons notre situation à celle de nos voisins, nous devrions encore être contents de notre sort !!!

C'est trop facile !

Il serait temps que les élus de Saint Brévin à la communauté acceptent d'endosser leurs responsabilités. D'autant que ces élus oublient de nous dire que l'an prochain, nous aurons certainement à subir une nouvelle hausse, liée cette fois, entre autres, à la création de la taxe carbone.

Mais cette fois encore, ils n'y seront pour rien !

**La section du PS Sud Estuaire vous invite à la
Réunion Publique**

Mardi 15 décembre à 20H à la salle des Dunes de St Brevin pour échanger sur :

- **La réforme territoriale et son incidence sur les impôts locaux,**
- **L'utilisation par la droite du thème de l'identité nationale**
- **Les élections régionales**
- **Le 2^{ème} franchissement de la Loire**
- **L'agenda21 et le PLU de St Brevin**
- **Questions diverses**

**Lettre d'information
de la section Sud-Estuaire
du Parti Socialiste
juillet 2009**

**Analyse du scrutin du 7 juin par Jean-Philippe Reverdy
secrétaire de section**

La majorité (être majeur) comporte de nombreuses dimensions civiles, pénales, civiques. Depuis la Révolution Française « les hommes naissent libres et égaux en droit », chacun devient majeur par essence. **Jusqu'à une date récente les domestiques, les moines les militaires et les pauvres étaient exclus de la citoyenneté au même titre et pour les mêmes raisons que les enfants et les femmes.**

Le scrutin du 7 juin montre qu'il y a beaucoup de femmes, de moines, de domestiques et de militaires en France. 60 % d'abstention à un scrutin majeur. A moins que cela soit du désintérêt. Pourtant , 80 % des lois votés par notre Parlement ne sont que des retranscriptions en droit national, des lois européennes. A qui la faute, aux politiques en règle générale, pour lesquels l'Europe sert de bouc émissaire. Le chantre de cette diatribe organisée étant(entre autres) le Vicomte De Villiers qui a fait un excellent score sur St Brevin...Rassurons nous c'est le seul élu de LIBERTAS dans toute l'Europe...

Revenons à nos moutons (de panurge ???) où est l'Europe à St Brevin... Dans les fonds structureaux (routes, rond-point, politique agricole commune, la pêche) et dans le Fonds Social Européen, (politique de l'emploi, de formation professionnelle). Chut !!! Il ne faut pas le dire... L'Europe est un fusible trop pratique...

Eh bien non, LE PARTI SOCIALISTE NE SE TAIRA PAS et sera vigilant aux bénéfiques que tire la CCSE de l'Europe. A nous d'œuvrer en ce sens et de nous battre, contre la dérégulation, la prééminence des paradis fiscaux, la spéculation financière qui recommence comme avant. Seulement 3 % des flux financiers boursiers ne servent qu'à l'économie réelle, le reste c'est de la spéculation.

Et puis, que dire du score remarquable d'Europe Ecologie, et à fortiori du score sur le Sud Estuaire, en particulier à St Brevin, encore une fois il va falloir se parler, échanger...Il y a des sujets brûlants, la gestion de nos déchets, le ramassage des ordures, la gestion de l'eau, le développement de l'agriculture biologique...les transport publics...

La droite opportuniste n'a de cesse de surfer sur ce qui marche sans en alimenter la source. Piller la source, piller les ressources (y compris humaines) c'est le modèle instruit par la politique libérale où tout est monnayable Réagissons...

Actualités

Le maire de St Brevin refuse depuis plusieurs années de mettre à disposition de la section du parti socialiste **une salle municipale à titre gracieux** pour débattre avec les habitants de la CCSE. Le secrétaire de section, après avoir constaté que le maire ne proposait pas de solution lui envoie la lettre jointe : cf lettre ci-après

La Section Sud Estuaire du Parti Socialiste travaille sur **le projet politique des 6 communes de ce territoire**. Frossay, St Viaud, St Père en Retz, Corsept, Paimboeuf et St Brévin.

Le Parti Socialiste est présent à la Municipalité de Paimboeuf dont Michel Bahurel est le Maire, ainsi qu'à Corsept et à St Brévin où siègent 3 élus PS parmi les élus d'opposition dont Yanick Lebeaupin, vice présidente du Conseil Général. Ces élus de terrain sont un relais essentiel dans le travail que produit la section.

La section se réunit tous les mois sur une des communes précitées ci-dessus, avec des thématiques qui collent à l'actualité. A ce sujet, en octobre aura lieu un débat sur la santé, vraisemblablement à St Brevin, en présence d'intervenants reconnus. Ce débat sera ouvert à l'ensemble de la population. Actuellement elle réfléchit à la construction du Plan Local d'Urbanisme...

Ces derniers mois, la section a tenu à créer un site internet, dont l'adresse est <http://ps44sudestuaire.eu>. Ce site présente une vision critique de l'activité des différentes collectivités locales (communes, cantons et communauté de communes) ainsi que sur la vie politique nationale et internationale. Ce site ouvre la discussion sur différents dossiers importants concernant les grands problèmes de notre société comme les inégalités, l'Europe, le PLU, les comportements citoyens et d'autres à venir comme la santé, le développement durable, la gestion du territoire ...

Les habitants de la Communauté de Communes Sud Estuaire sont invités à participer aux débats ...

Jean-Philippe REVERDY
Section du Parti Socialiste
Sud Estuaire
36 chemin du Fief
44250 SAINT BREVIN

Monsieur Le Maire
Monsieur Yannick HAURY
Hôtel de Ville
44250 SAINT BREVIN LES PINS

Objet : Salles

St Brevin, le 20 juin 2009

Monsieur le Maire,

Je vous ai adressé un courrier le 21 décembre 2008, vous demandant de réfléchir à l'utilité démocratique de l'existence des Partis Politiques et à leur droit de se réunir dans des salles municipales sans en acquitter un droit financier.

Vous nous avez contactés début mars 2009 afin que nous puissions en discuter, j'étais accompagné de Pascal Durand, Trésorier de la Section Sud Estuaire. Nous vous avons demandé de pouvoir bénéficier d'un droit de location à titre gracieux, 3 à 4 fois dans l'année. Vous nous aviez dit que vous nous rendriez réponse fin mars.

Sans nouvelle de votre part, début mai, j'ai pris l'initiative de vous appeler pour savoir où en était votre réflexion. Vous m'avez signifié avoir pris le temps de consulter les autres partis politiques de la Commune pour ne léser personne, et nous le comprenons.

Je vous ai à nouveau rappelé début juin et vous m'avez informé qu'un courrier allait partir avec une proposition.

La période estivale est peu propice au dialogue, la commune balnéaire étant tournée vers l'accueil des vacanciers. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais pouvoir vous donner une réponse de la section, dans les plus brefs délais, aussitôt après la réception de votre proposition

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en mes salutations distinguées.

Jean-Philippe Reverdy, Secrétaire de Section

Compte Rendu du Conseil municipal de St Brevin du 25 juin 2009

L'institution du PASS FONCIER pour l'aide à l'accession à la propriété pour les primo-accédants sur la commune a été votée.

Nous avons voté cette mesure, sachant qu'elle correspond à des engagements que nous avons portés dans notre programme.

Nous avons demandé des éclaircissements sur les critères de condition de revente pour cause de force majeure.

Devant notre insistance, Monsieur le Maire s'est engagé à modifier le texte par le biais d'un avenant qui devrait assouplir les règles en cas de revente pour des causes indépendantes de la volonté de la personne.

Le point important du conseil a été la délibération sur le compte administratif 2008. Notre groupe s'est abstenu sur tous les votes pour l'exécution et l'affectation des résultats d'un budget que nous n'avons pas voté.

Nous avons constaté que les charges à caractère général ne sont réalisées qu'à peine 90% et que cette situation pouvait générer une moindre qualité des services rendus aux Brevinois.

Les investissements n'ont été réalisés qu'à 60%, nous n'avons pas vraiment reçu de réponse claire à nos questions sur les investissements non réalisés, si ce n'est qu'en cette année 2008 année électorale « les nouveaux élus devaient prendre leurs marques, prendre connaissance des différents dossiers dans les services.... ». Ceci expliquant cela !!!!!

De même, un emprunt de 2250000euros a été débloqué alors qu'il n'y avait pas d'investissement à financer !!! Nous avons fait part de notre étonnement et souligné que cette situation générait des charges financières lourdes pour les finances. On nous a répondu que la somme débloquée était placée et pouvait être utilisée comme une réserve de trésorerie.

Il est à noter que le centre nautique du Pointeau a toujours un résultat très déficitaire.

Un avenant au marché des transports urbains visant des modifications des horaires pour l'été a été l'occasion de demander un bilan sur le fonctionnement de ce service, il serait en progression avec une moyenne de fréquentation de 60 usagers par jour !!!!!

Nous avons demandé la réunion de la commission municipale concernant les transports, celle-ci ne s'étant réunie qu'une seule fois depuis le début du mandat municipal.

Un aménagement d'une aire d'accueil familial pour les gens du voyage à l'emplacement actuel est prévu, il est soumis à l'avis de la commission des sites. Nous avons voté pour la saisine de cette commission et avons posé des questions sur les modalités d'accueil actuelles à la fois pour les familles et les grands rassemblements.

Le prochain CM aura lieu le 23/07/2009.

<p>Si vous souhaitez recevoir plus d'informations par mail, vous pouvez donner votre mail à Henri ou Marité Briand au 0240398752</p>
--